

L'actu du jour

Donne ton avis sur ton quotidien et les droits de l'enfant !

Cette année, ce sont les 25 ans de la convention internationale des droits de l'enfant. Pour l'occasion, l'UNICEF lance une enquête auprès des jeunes de 6 à 18 ans pour découvrir ce qu'ils pensent de leurs droits au quotidien en France et dans leur ville.

Donner son avis, mais pour quoi faire ?

À l'aide de cette étude, tous les jeunes pourront donner leur avis sur différents sujets qui les concernent au quotidien. Le but ? Faire entendre la voix des enfants au gouvernement afin qu'il puisse prendre en compte leur avis. Les jeunes pourront donc s'exprimer sur différents thèmes comme le bien-être, la sécurité, l'accès aux loisirs, la culture...

Qui peut participer ?

Cette consultation nationale est ouverte aux jeunes de 6 à 18 ans, à leurs parents, mais également aux maîtres et maîtresses, aux animateurs, aux éducateurs... bref, à tous les spécialistes de la jeunesse.

Jusqu'à quand peut-on participer ?

Vite, il ne te reste plus que 15 jours pour donner ton avis !

Connecte-toi sur le site jeparledemesdroits.fr avant le 31 mai, et participe à l'enquête menée par l'UNICEF !

Tu pourras connaître les résultats de cette consultation à partir du 25 septembre prochain et sur 1jour1actu.com

Camille Le Goff

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://1jour1actu.com)